



Yaoundé, le 26 octobre 2025

2025 = 1654

ADDITIF RECTIFICATIF N° /ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/JSB

*DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2025 DU 16 OCTOBRE 2025, POUR LA SOUSCRITION DE LA POLICE D'ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), POUR LE COMPTE DE L'ANNÉE 2026, EXERCICE 2025*

AU LIEU DE :	LIRE :
<p><u>AVIS D'APPEL D'OFFRES</u></p> <p><b>12. Remise des offres</b> <i>Chaque Offre est rédigée en français ou en anglais.</i> Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être transmise par le Soumissionnaire sur la plateforme COLEPS, au plus tard le 27 novembre 2025 à 13 Heures. Une copie de sauvegarde de l'Offre sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « <i>copie de sauvegarde</i> », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis :  « Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°07/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2025 du 16 octobre 2025, pour la Souscription de la Police d'Assurance du Parc Automobile de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) pour le compte de l'année 2026, exercice 2025 » « <i>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement</i> »</p> <p><b>14. Ouverture des plis</b> <i>L'ouverture des plis se fait en un temps.</i></p>	<p><u>AVIS D'APPEL D'OFFRES</u></p> <p><b>12. Remise des offres</b> <i>Chaque Offre est rédigée en français ou en anglais.</i> Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être transmise par le Soumissionnaire sur la plateforme COLEPS, au plus tard le 15 décembre 2025 à 13 Heures. Une copie de sauvegarde de l'Offre sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « <i>copie de sauvegarde</i> », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis :  « Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°07/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2025 du 16 octobre 2025, pour la Souscription de la Police d'Assurance du Parc Automobile de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) pour le compte de l'année 2026, exercice 2025 » « <i>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement</i> »</p> <p><b>14. Ouverture des plis</b> <i>L'ouverture des plis se fait en un temps.</i></p>

AU LIEU DE :	LIRE :
<p>En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives, des offres technique et financières, aura lieu le <b>27 novembre 2025 à 14 heures</b>, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC, siégeant dans la salle des Conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE), sise au lieu-dit Poste Centrale.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.</p> <p>Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou l'Autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.</p> <p>En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.</p>	<p>En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives, des offres technique et financières, aura lieu le <b>15 décembre 2025 à 14 heures</b>, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC, siégeant dans la salle des Conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE), sise au lieu-dit Poste Centrale.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.</p> <p>Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou l'Autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.</p> <p>En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.</p>
<p><b><u>REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES</u></b></p>	<p><b><u>REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES</u></b></p>
<p><b>19.1 Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :</b></p> <p><i>Date : le 27 novembre 2025,</i>  <i>Heure : 13 heures précises.</i></p> <p>Les enveloppes fermées devront comprendre la mention suivante :</p> <p style="padding-left: 40px;">« Appel d'Offres National Ouvert N°07/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2025</p> <p>Du 16 octobre 2025, pour la Souscription de la Police d'Assurance du Parc Automobile de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) pour le compte de l'année 2026, exercice 2025 ».</p>	<p><b>19.1 Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :</b></p> <p><i>Date : le 15 décembre 2025,</i>  <i>Heure : 13 heures précises.</i></p> <p>Les enveloppes fermées devront comprendre la mention suivante :</p> <p style="padding-left: 40px;">« Appel d'Offres National Ouvert N°07/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2025</p> <p>Du 16 octobre 2025, pour la Souscription de la Police d'Assurance du Parc Automobile de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) pour le compte de l'année 2026, exercice 2025 ».</p>

AU LIEU DE :	LIRE :
21.1 Les Dossiers Administratifs, les Propositions Techniques et Financières seront ouverts par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC, siégeant dans la salle des Conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE), sise au lieu-dit Poste Centrale, à partir de 14 heures précises Heure Locale.	21.1 Les Dossiers Administratifs, les Propositions Techniques et Financières seront ouverts par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC, siégeant dans la salle des Conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE), sise au lieu-dit Poste Centrale, à partir de 14 heures précises Heure Locale.

NB : Le reste sans changement

